

JARDINIER- PAYSAGISTE

JARDINIÈRE- PAYSAGISTE

**EMBELLIR LES ESPACES VERTS
EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT**

SON MÉTIER

Le jardinier ou la jardinière-paysagiste aménage et entretient parcs, jardins, massifs et terrains de sport. Selon les saisons, il ou elle met en pratique toutes les techniques du jardinage : préparation des sols et des massifs, apport d'engrais, puis semis ou plantation de gazon, fleurs, arbres ou arbustes. Puis viennent l'arrosage, la tonte, le désherbage, le binage des massifs, la taille des arbustes, le ramassage des feuilles. Il faut savoir reconnaître les maladies et les parasites et mettre en œuvre les traitements nécessaires.

Mais son rôle ne se limite pas à la plantation. Il ou elle réalise aussi, selon les plans du ou de la paysagiste, des travaux de constructions paysagères avec une part de maçonnerie, de plomberie et d'électricité. Il ou elle organise l'apport et l'évacuation de terre, participe à la pose de dallages ou de bordures, installe les systèmes d'arrosage et met en place des éclairages extérieurs.

OÙ ET COMMENT ?

Cemétiers/exerce à l'aide de matériels motorisés potentiellement dangereux (tracteurs, tondeuses, tronçonneuses...) et d'engrais ou de traitements phytosanitaires nécessitant le port d'équipements de protection : casque, gants, masque, lunettes suivant le cas. Les déplacements sont fréquents et l'activité se déroule dehors par tous les temps. On peut travailler en tant que salarié d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale (mairie, syndicats de commune).

SES QUALITÉS

Sens de l'esthétique et de l'observation, endurance physique, sont des atouts pour exercer ce métier. Avoir un bon relationnel s'avère nécessaire pour travailler en équipe et communiquer avec la clientèle ou les usagers.

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

Dans un secteur dynamique et créateur d'emplois le jardinier ou la jardinière-paysagiste peut, avec de l'expérience, devenir chef ou cheffe d'équipe ou envisager de créer sa propre entreprise. Il est aussi possible de se spécialiser dans un domaine précis : arrosage intégré, terrains sportifs, élagage, grâce à une formation complémentaire spécifique.

Salaires de début : 1 498 € brut par mois.



Amanda

Jardinière-paysagiste

« La saison est très importante pour nous. On appelle l'hiver la saison morte, mais on a tout de même du travail. On fait de l'élagage, du ramassage de feuilles. Au printemps, on s'occupe de la plantation, du gazon et de la remise en état et de la création. La création consiste à remettre à neuf en conservant la base de l'ancien. En été, l'activité est ralentie. Ce qui me plaît, c'est d'être tout le temps dehors et jamais au même endroit. Il faut avoir de la patience et prendre son temps car les végétaux poussent lentement. Il faut aussi avoir du courage, car les conditions climatiques sont parfois rudes. En ce qui concerne l'avenir, je souhaiterais reprendre l'entreprise de mon patron ou devenir mon propre chef d'entreprise et créer des emplois dans la région. »